

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 987

Rubrik: Courier: info Pile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan satisfaisant

A lire le numéro 984, les lecteurs de *Domaine public* ont dû penser que les journalistes de la RSR étaient devenus des obsédés du chronomètre, enfermés dans leurs «modules» et à ce point obnubilés par les contraintes techniques générales qu'ils en oublieraient les principes de base du journalisme.

Je veux bien admettre que le numéro du *Funambule* que vous citez met exagérément l'accent sur les aspects mécaniques d'Info Pile, oubliant aussi que les techniques journalistiques que nous promovons n'ont pas été mises en œuvre pour elles-mêmes mais bien pour améliorer la cohérence et la qualité des bulletins d'information horaires de la Radio Suisse Romande.

Après 5 mois de fonctionnement, j'ai pour ma part le sentiment qu'Info Pile a considérablement amélioré ce qui était une faiblesse chronique de la RSR (les «flasches» dans notre jargon).

Côté contenu, cela se traduit par une sélection et une mise en page rigoureuses des informations qui nous parviennent et un recours systématique à notre réseau de correspondants en Suisse et à l'étranger qui livrent à nos auditeurs, chaque jour, une trentaine d'éclairages, de témoignages et de reportages. Du point de vue de la forme, j'affirme que la cohérence générale de notre production a été beaucoup améliorée, ce que chacun peut vérifier dans le rythme et le ton de nos bulletins qui reflètent une écriture et un style beaucoup plus «parlés» qu'auparavant.

Info Pile est repris, à des degrés divers, par les trois chaînes de la Radio Suisse Romande ainsi que par de nombreuses radios locales dites complémentaires. Ceci explique les contraintes temporaires qui ont été fixées, contraintes qui ne nous ont pas empêchés de faire preuve d'une souplesse totale lorsque les événements l'ont exigé (Europe de l'Est et Roumanie en particulier, votations fédérales du 26 novembre dernier, feuilleton des fichiers, intempéries, etc...).

(...) En ce qui concerne le Kiosque de 7h15 et la revue de presse de 8h10, il me paraît abusif de parler de «lifting». A vous lire, ces deux exercices ne mettraient en évidence que l'anecdotique et l'insignifiant et délaisseraient les analy-

ses, enquêtes ou commentaires possédant un contenu informatif ou documentaire.

Je reconnais que nous avons délibérément opté pour une différenciation marquée de ces deux rendez-vous, le Kiosque de 7h15 se bornant aux grands titres ou à l'insolite, alors que la revue de presse de 8h10 a conservé un caractère plus classique.

Il est vrai aussi que nos journalistes cherchent à mettre en évidence les caricatures ou dessins de presse qui représentent souvent le vrai ou le seul éditorial de nos quotidiens. Un observateur neutre retiendrait d'ailleurs l'extraordinaire qualité des dessinateurs de presse romands, dans les grands comme dans les moyens ou petits journaux. Enfin, notre revue de presse cherche à refléter l'ensemble de la presse romande d'actualité ce qui n'est déjà par une mince affaire vu l'abondance des titres (18 quotidiens et 2 hebdomadaires) et le temps ex-

trêmement court dont disposent nos journalistes.

Il n'y a donc aucun mépris de notre part à l'égard de *DP* ou des autres titres que vous citez, qui, à notre sens, n'ont toutefois pas leur place dans une revue de presse quotidienne.

Gérard Tschopp
rédacteur en chef de la R.S.R.

(réd) Nous persistons pour notre part à considérer qu'il y a plus de deux hebdomadaires en Suisse romande. Il ne s'agit pas de comparer la qualité des différentes publications, mais d'admettre qu'il existe, dans ce coin de pays, des gens qui font du commentaire et de l'information de valeur et qui ne travaillent ni à L'Illustré, ni à L'Hebdo.

Nous pensons qu'une revue de presse ne devrait pas se limiter à refléter ce que contiennent les hebdomadaires les plus lus, mais aussi contribuer à rendre compte de cette diversité de la presse romande. L'exclusion de la revue de presse des titres les moins populaires ne repose sur aucune sélection objective. Ou alors, que la radio publie ses critères de tri! ■

LAIT «LIGHT»

Un peu léger, M. Piot

(pi) A propos de la taxe qui frappe désormais les laits partiellement ou totalement écrémés, afin de «pénaliser» les consommateurs qui ne contribuent pas à l'écoulement du surplus de matières grasses, cette déclaration de Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture: «Les consommateurs se sentent donc floués (...). Ils se plaignent de payer plus cher un produit moins riche. Cette attitude me surprend. Si les produits "light" sont plus sains que les autres, il est normal que leurs prix soient relevés. En fait, et pour suivre les règles d'une juste économie, ils devraient même se vendre plus cher [que les produits non écrémés], puisqu'ils sont meilleurs...» (L'Illustré du 7 mars).

Las! M. Piot, dans sa logique de paysan vaudois buté, confond «meilleur» et «plus sain». Que le filet de bœuf soit vendu plus cher que la saucisse à rôtir, rien à redire à cela. Mais qu'un département fédéral déplore que les Suisses

mangent trop riche, avec les dépenses de santé que cela provoque, et qu'un autre décourage les consommateurs de manger léger en les taxant, voilà qui ne joue plus.

Mais comme dit M. Piot et les vrais patriotes ne manqueront pas de s'inspirer de cette déclaration dont on se demande pourquoi il a fallu attendre 1990 pour l'entendre: «En désespoir de cause, on peut aussi consommer des produits au lait entier et compenser par un peu plus d'exercice physique.» Pourquoi ne pas pousser la logique à l'extrême, et organiser des distributions gratuites de crème double, ce qui contribuerait à l'écoulement de nos surplus de beurre et ne serait que justice, puisqu'en achetant un litre de lait écrémé, le consommateur, par la taxe, paie aussi la crème qui n'est plus dans le lait... Apparemment, au Département fédéral de l'économie publique, on a du mal à faire la différence entre le beurre et l'argent du beurre. ■